

ÉLECTIONS JUDICIAIRES COMPLÉMENTAIRES

Appel de candidatures Magistrat·e·s de l'ordre judiciaire

1 poste de juge à 100%
au Tribunal régional des Montagnes et du Val-de-Ruz (TRMV)

1 poste de juge à 85%
au Tribunal régional du Littoral et du Val-de-Travers (TRLV), site de Boudry

1 poste de juge à 50%
au Tribunal régional du Littoral et du Val-de-Travers (TRLV), site de Neuchâtel

Sont éligibles aux charges judiciaires les Suisses·ses qui ont l'exercice des droits civils. Une formation juridique complète en droit suisse et un brevet d'avocat·e sont en outre considérés comme nécessaires de même que de grandes capacités d'écoute et de travail. Une expérience des procédures civile ou pénale, ou du droit de la protection de l'enfant et de l'adulte, est un avantage.

Lieux de travail : La Chaux-de-Fonds, Boudry ou Neuchâtel.

Entrée en fonction : 1er juillet 2026 ou à convenir. Domiciliation dans le canton obligatoire.

Délai de postulation : 5 mars 2026.

Renseignements : M. Lino Hänni, juge, tél. 032 889 61 80.

Les personnes intéressées à ces postes et remplissant les conditions légales pour les occuper sont invitées à faire acte de candidature par voie électronique à : postulation.magistrature@ne.ch.

Votre postulation comprend : un CV, une liste de références, un extrait du registre des poursuites, un extrait de votre casier judiciaire, une attestation de l'exercice de vos droits civils, ainsi que l'indication de vos liens d'intérêts au sens de l'article 17 de la loi sur la haute surveillance (LHS).

Conformément aux articles 14, alinéa 2, et 18, alinéa 2, LHS, les dossiers de candidature seront transmis aux membres du Grand Conseil, au Conseil d'État, ainsi qu'aux organes consultés, à moins que la/le candidat·e ne s'y oppose.

Les candidat·e·s retenu·e·s seront auditionné·e·s par la commission judiciaire du Grand Conseil, en principe **les 13 et 16 mars 2026, (les dates et heures exactes des auditions seront communiquées ultérieurement).**